

4

France Alzheimer

6

Rue des Lilas

12

INFOS
PRATIQUES

S'informer
simplement

n°73 - AVRIL 2022

NEUVILLE *de* POITOU

Magazine municipal



Neuville
de Poitou

ENVIRONNEMENT |

- Alarme • Détection extérieure • Vidéo particuliers et professionnels



Votre installateur Proxeo

ODPP

OFFICE DÉPARTEMENTAL PRIVÉ DE PROTECTION

LAURENTIN

47 route de Paris • 86360 CHASSENEUIL DU POITOU
05 49 52 00 47
www.odpp.fr • contact@odpp.fr



L'EXPERTISE ET LE SAVOIR-FAIRE

- Menuiserie
- Plaquisterie
- Isolation
- Carrelage Faïence...

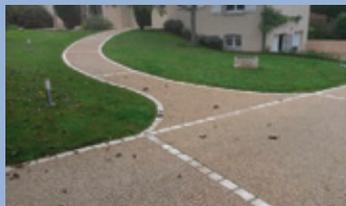
TVA à 5,5 %
Prime
Rénovation



19, rue des Tiers • 86170 NEUVILLE-DE-POITOU
christophecaniot@sfr.fr / Tél. 06 17 35 80 01

spie batignolles

/ deguil



TRAVAUX PUBLICS

Professionnels & Particuliers

05.49.51.31.97

37 Rue de la Croix Berthon
86170 NEUVILLE DE POITOU
deguil@spiebatignolles.fr

Lumelec
Construire l'avenir avec énergie

Le spécialiste de
l'électricité industrielle,
tertiaire & logements collectifs

Logements et établissements de santé - Centres
commerciaux, bureaux et établissements scolaires
Process industriel - Installations photovoltaïques

www.lumelec.fr

Au plus proche de vous, pour vous accompagner

2, allée de Saumur 86170 NEUVILLE-DE-POITOU - Tél. 05 49 84 05 00 - lumelec@lumelec.fr

**Mirebeau
Paysage**

Conseils
& devis
gratuits

services à
la personne

- Création, aménagement & entretien espaces verts
- Élagage • Travail sur corde • Abattage

Entretien ponctuel ou contrat annuel

Loïc MIREBEAU - 06 22 25 57 84
1 lieu-dit Dougé - 86110 THURAGEAU
05 49 50 60 94 - loic.mirebeau@sfr.fr





Une fois n'est pas coutume, nous avons décidé de consacrer le dossier de ce bulletin de ce mois d'avril à nos actions en faveur de l'environnement. Les données scientifiques le confirment : le changement climatique pourrait profondément transformer notre

environnement physique et modifier nos modes et lieux de vie, plus rapidement que nous le pensions. Il est aujourd'hui indispensable d'accorder plus d'importance à notre façon de consommer les ressources en eau et en énergie, de préserver la nature et les animaux, mais aussi de diminuer notre impact. Vous découvrirez dans le dossier que si ce sujet a toujours été à l'ordre du jour depuis notre arrivée en 2014, nous accélérerons nos actions, qu'il s'agisse d'augmenter les espaces dédiés à la biodiversité en ville ou encore de mieux gérer nos déchets. Et si ces actions mobilisent fortement les élus et les équipes des agents municipaux, elles nécessitent aussi l'adhésion de tous pour pouvoir relever ensemble les défis de demain !

Vous trouverez également dans ce bulletin un point sur les nombreux travaux de bâtiments et de voirie réalisés ces dernières semaines, ainsi que sur le litige opposant la Commune de Neuville-de-Poitou à la maîtrise d'œuvre et à l'entreprise pour les travaux d'assainissement rue des Lilas (Furigny) et dont le traitement est toujours en cours devant le Tribunal administratif.

Enfin, je profite de cet éditto pour remercier la formidable mobilisation des Neuilloises et Neuillois lors des actions mises en place au profit des Ukrainiens. Les dons de nourriture, mobilier, produits d'hygiène ont été nombreux et plusieurs entreprises se sont portées volontaires pour remettre en état avec nos services des locaux permettant d'accueillir des familles ukrainiennes. Un grand merci à tous !

Séverine SAINT-PÉ

Maire de Neuville-de-Poitou

Sommaire

actualités.....	4	Installations d'entreprises :.....	5	dossier.....	9
Formation incendie.....	4	Libérez les trottoirs et les places handicapées.....	6	Environnement.....	9
Réalisation des enfants à la garderie de Bellefois.....	4	Information sur le litige relatif aux travaux d'assainissement réalisés rue des Lilas.....	6	informations pratiques.12	
Inscriptions scolaires.....	4	Travaux de voirie.....	7	Élections 2022.....	12
France Alzheimer.....	4	Travaux de bâtiments.....	7	STYL'FM, votre radio associative locale.....	12
Dynamiser le centre-ville.....	4	De la couleur pour les halles....	7	Espace Conseil France Rénov'.13	
Solidaire avec l'Ukraine.....	5	Les foulées neuilloises.....	7	Mon espace santé.....	13
La zone de rencontre.....	5	Fêtes de la Saint-Jean.....	7	agenda.....	14
Motoball.....	5	Une médiathèque en réseau....	8		
Vitesse excessive.....	5				

AUTO - HABITATION - SANTÉ - PRÉVOYANCE



Patrick Manière
 1, bis rue Victor Hugo
 à NEUVILLE DE POITOU
05 49 42 87 61
www.thelem-assurances.fr
Orias : 14 006 083


>
innove pour vous

FORMATION INCENDIE

Les agents des écoles se sont formés à la manipulation d'extincteurs. Cette formation permet d'apprendre à éteindre les feux de différentes classes à l'aide d'extincteurs appropriés et par conséquent réduire la propagation d'un éventuel incendie. Le maniement des extincteurs est complexe. Ces exercices permettent de l'appréhender et ainsi de réagir rapidement et efficacement.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les dossiers d'inscription sont disponibles auprès du service des affaires scolaires. Ils devront ensuite être déposés le 16 mai au plus tard, en mairie, dans la boîte aux lettres ou par courriel avec les pièces justificatives à l'adresse suivante : affaresscolaires@neuvilledepoitou.fr. Ils seront ensuite transmis au directeur(trice)s qui fixeront un rendez-vous aux familles.

RÉALISATION DES ENFANTS À LA GARDERIE DE BELLEFOIS



FRANCE ALZHEIMER

En 2019, la commune a signé la Charte « Ville Aidante Alzheimer ». En signant cette charte, la commune s'engage à informer les familles de malades en les dirigeant vers l'association afin qu'ils trouvent réponses aux questions liées à la maladie lorsqu'un de leur proche en est atteint.

L'association propose régulièrement des rencontres sous forme de réunions, de formations pour aidants, de cafés mémoires...

« Nous sommes une association départementale de familles au service des familles et de leurs malades. Sur le terrain, au plus proche des familles aidantes et des personnes malades, les responsables bénévoles de notre association France Alzheimer Vienne ont pratiquement tous été, et parfois sont encore, des accompagnants d'un proche atteint par la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. »

France Alzheimer Vienne

10 rue du Fief des Hausses - 86000 Poitiers

Tél. 05 49 43 26 70 - alzheimer.vienne@laposte.net

Permanence téléphonique les lundis, mercredis et vendredis toute la journée et les mardis et jeudis l'après-midi uniquement.



DYNAMISER LE CENTRE-VILLE

Suite aux propositions et aides gouvernementales, la commune est en cours de recrutement d'un manager de centre-ville. Le manager aura pour objectif d'établir un lien entre les différents acteurs locaux et coordonner des projets communs, en particulier avec les commerçants. Sa mission sera d'accompagner le développement d'activités et animations sur le territoire et de dynamiser la vie économique. Il pourra également travailler avec l'association Vivre et Entreprendre en Haut-Poitou qui anime de belle manière le territoire.

Les semaines à venir vont également voir s'installer de nouveaux commerces de proximité en centre bourg.

SOLIDAIRE AVEC L'UKRAINE

Un immense remerciement aux particuliers, entreprises, commerçants, pharmacies, cabinets d'infirmiers qui ont fait des dons pour aider la population ukrainienne. Ces dons ont été déposés à la Protection Civile à Mignaloux-Beauvoir qui s'est ensuite chargée de les acheminer vers la zone de conflit.

La commune s'est positionnée pour accueillir des réfugiés ukrainiens dans un bien communal. Merci aux particuliers et entreprises du secteur pour l'aménagement de cet hébergement.



LA ZONE DE RENCONTRE

La rue Alphonse Plault ainsi que la rue Victor Hugo sont des zones de rencontres (créées par le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008), qui ont pour vocation de redonner de la place aux piétons et aux vélos en cœur de bourg.

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

« Une zone de rencontre est une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. » (Article R 110-2 du code de la route).

L'essentiel à retenir sur la zone de rencontre :

- Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules,
- Tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h.
- Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet.
- Le double-sens cyclable est instauré dans les voies à sens unique.



(Source : securite-routiere.gouv.fr).

MOTOBALL

C'est reparti pour une nouvelle saison qui a débuté le 9 avril. Bienvenue à l'équipe féminine.



VITESSE EXCESSIVE

Depuis le début du mandat, les incivilités de la route sont au cœur des discussions. Vitesses excessives, stops non respectés font partie de cette délinquance, minimisée par certains conducteurs, mais véritables fléaux pour les autres automobilistes et les piétons.

En février, les élus avec les policiers municipaux, ont mis en place l'opération « 28 jours, 28 rues et 28 contrôles ».

Le résultat de cette opération menée sur 19 jours (tous les jours de la semaine sauf le samedi et le dimanche) a permis de contrôler plusieurs automobilistes principalement pour des excès de vitesse et le non-respect des stops, 28 rues sur l'ensemble de la commune ont été contrôlées et plusieurs PV ont été dressés.

Des opérations similaires seront menées cette année. La sécurité de tous est primordiale, soyons vigilants.

INSTALLATIONS D'ENTREPRISES :

BBTERRASSEMENT
Benoist Boris

Terrassement, enlèvement de gravats, démolition, assainissement

07 66 46 34 96
BBterrassement1985@gmail.com

LIBÉREZ LES TROTTOIRS ET LES PLACES HANDICAPÉES

Afin de faciliter l'accès aux trottoirs (piétons, poussette, personne à mobilité réduite) il est demandé aux particuliers et aux entreprises de :

- Tailler les arbres et haies qui dépassent sur la voie publique (article R 116-2-5 ° du code de la voirie routière). Attention à partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.
- Ne pas stationner depuis le 01/07/2015 sur une distance de cinq mètres en amont des passages piétons dans le sens de la circulation, en dehors des emplacements matérialisés à cet effet. En cas de non-respect de ces règles, vous vous exposez à une contravention de 135 €.
- Sortir vos poubelles et sacs jaunes la veille et les rentrer le matin après la collecte. Elles ne doivent pas rester toute la semaine sur le trottoir.
- Ne pas stationner de façon prolongée sur les trottoirs même s'ils sont larges.
- Ne pas stationner sur les places handicapées même pour déposer son enfant à l'école ou faire une course de 5 minutes.



INFORMATION SUR LE LITIGE RELATIF AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RÉALISÉS RUE DES LILAS

En ce début de printemps, il nous a semblé opportun de vous tenir informés sur le litige opposant la commune de Neuville-de-Poitou à la maîtrise d'œuvre et à l'entreprise ayant suivi et réalisé les travaux d'assainissement rue des Lilas, secteur de Furigny.

Pour rappel, dans le cadre des travaux d'assainissement réalisés dans le secteur de Furigny, des réserves avaient été émises en juin 2018 par la commune de Neuville-de-Poitou suite à la dégradation de l'état de la chaussée rue des Lilas.

Faute d'accord amiable avec les entreprises ayant travaillé sur ce projet, la commune de Neuville avait saisi le tribunal administratif par voie de référé expertise en vue de trouver l'origine des désordres constatés sur place, déterminer les responsabilités des différents intervenants et proposer une solution de remise en état pérenne de ladite chaussée.



Après sondages et prélèvements de matériaux sur le site concerné, l'expert nommé par le tribunal administratif a notamment conclu fin 2020 à la responsabilité conjointe du maître d'œuvre et de l'entreprise et au rejet de la responsabilité de la commune dans cette affaire.

Ce faisant, le coût des travaux préparatoires, chiffré à 209 984,99 €, TVA en sus, doit incomber aux entités solidairement responsables.

La commune de Neuville-de-Poitou a donc introduit un recours en référé-provision devant le Tribunal Administratif afin d'obtenir rapidement le versement d'une avance en vue de réaliser les travaux.

Dans l'attente d'une décision rendue par cette instance, la commune a effectué à plusieurs reprises diverses réparations pour pallier la dégradation ponctuelle de la chaussée.

Ceci ne saurait bien entendu suffire mais la commune ne peut engager de nouvelles dépenses importantes sans être sûre de la prise en charge des frais par les entités jugées responsables.

L'affaire suit son cours et la commune espère vivement pouvoir lancer les travaux nécessaires à la sécurisation de cette rue pour ses usagers et riverains. Les budgets de la collectivité prévoient la réalisation de ces travaux et leur financement par prise en charge par les entités jugées responsables en 2021 et les crédits sont à nouveau inscrits en 2022.

Reste au tribunal administratif à rendre sa décision par voie d'ordonnance pour fermer définitivement la page de ce vaste chantier de plus de 3 millions d'euros qui s'était par ailleurs parfaitement déroulé malgré son ampleur et sa complexité.

TRAVAUX DE VOIRIE

En cours dans le cadre du marché à bons de commande avec l'entreprise Eurovia :

- Réfection du parking et de l'entrée du bâtiment municipal occupé par l'entreprise Plymovent (1)
- Réfection complète en enrobés de l'impasse des Artisans (2)
- Réfection de trottoirs rue du Bourg Nord (3)
- Réfection en enrobés de l'impasse des Frères Quintard

Dans les prochains mois, démarrage des travaux route de Vouillé et reprise du réseau des eaux pluviales de Bellefois.



TRAVAUX DE BÂTIMENTS

Dans le cadre de travaux prévus en 2021 et en début d'année 2022, les travaux ci-dessous ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

- Extension du bâtiment industriel municipal loué par l'entreprise Plymovent
- Travaux de reprise d'étanchéité du bâtiment industriel municipal actuellement loué par l'entreprise TCE rue de la Naue
- Réfection totale d'une classe à l'école de Bellefois

DE LA COULEUR POUR LES HALLES

Une bannière a été réalisée et installée sur les baies vitrées des halles du marché par l'entreprise Arnault Diffusion.



LES FOULÉES NEUVILLOISES

Les Foulées Neuvilleises, organisées par le CA Pictave, auront lieu le samedi 11 juin 2022. Circuit très roulant sur route à parcourir 1 fois pour le 5 km et 2 fois pour le 10 km.

Le 5 km (classant FFA) et le 10 km (qualificatif au championnat de France label régional), peuvent être effectués à partir de cadets (16 ans et plus).

Courses enfants : maternelles, primaires et collégiens à partir de 16h.

Inscription sur Internet : www.runchrono.fr

Inscription par courrier : Éric Massé 3 rue de L'Épinellerie - 86170 Champigny-Le-Sec

Inscription sur place 1h avant chaque départ.



Départ et arrivée rue de la Jeunesse, face au collège. Vestiaires non surveillés et douches au stade.

Les épreuves sont ouvertes à tous, licenciés ou non, selon les règlements de la Fédération Française d'Athlétisme

Un village des saveurs avec des produits du terroir régional s'installera à l'Espace Jean Dousset en collaboration avec Vivre et Entreprendre en Haut-Poitou.



FÊTES DE LA SAINT-JEAN

Les 17, 18 et 19 juin, venez voir les spectacles, assister au feu de Saint-Jean, faire un tour de manège et admirer les superbes chars.

UNE MÉDIATHÈQUE EN RÉSEAU :

Depuis plusieurs mois, la médiathèque fait partie du réseau des bibliothèques du Haut-Poitou.

Les bibliothèques de ce réseau sont toutes municipales mais fonctionnent et mènent des projets en commun, accompagnées par le service « Réseau des bibliothèques » de la Communauté de communes.

Le réseau en quelques chiffres :

- 22 bibliothèques dont 16 en réseau informatisé
- 90 000 documents (livres, revues, disques, films...)
- 1 carte de prêt unique

Concrètement :

- Les lecteurs inscrits à Neuville-de-Poitou **peuvent emprunter dans toutes les bibliothèques** faisant partie du réseau informatisé. Ils peuvent aussi réserver des documents présents dans ces bibliothèques et qui viendront jusqu'à Neuville par navette hebdomadaire.

Répartition des bibliothèques dans le Haut-Poitou



• De nouveaux tarifs d'abonnement :

- Une inscription dans les médiathèques de Neuville-de-Poitou ou Vouillé permet d'emprunter dans l'ensemble du réseau informatisé. **Tarifs : 10 € (adulte) / gratuit pour les mineurs, étudiants, en recherche d'emploi...**
- Une inscription dans les autres bibliothèques informatisées du territoire (gratuites) permet d'emprunter uniquement dans l'une de ces bibliothèques.

- La médiathèque a également rejoint le site internet du réseau. Ce site présente tous les documents présents dans les bibliothèques informatisées, les infos pratiques ainsi que les services et les animations proposées sur le territoire.



bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr

- Un accès simplifié à Lireenvienne.

Maintenant, votre compte d'abonné à la médiathèque donne un accès direct à Lireenvienne, plateforme de films, musique, livres numériques, etc.

- Et comme toujours : l'accès à toutes les animations proposées par les bibliothèques du Haut-poitou est gratuits et ne nécessite pas d'être abonné !



Une question ? Besoin d'aide ?

Contactez la médiathèque
13 rue de la Cour Nivelles - 05 49 54 34 78
mediatheque.neuville@wanadoo.fr
La médiathèque est de nouveau ouverte le dimanche, de 10h à 12h 30 !
Pour la santé de tous, essayer d'écourter votre visite.

ENVIRONNEMENT

L'implantation d'espaces verts et la gestion des déchets impactent notre environnement proche. Pour le rendre plus sain et plus serein, la mairie s'est lancée dans un programme intensif d'amélioration à la fois pour gagner en qualité de vie mais aussi répondre aux enjeux de demain, notamment climatiques. Ce programme ne peut toutefois être pleinement réalisé que si chaque Neuvilleois s'empare du sujet.

Espaces verts

- Un parc de 3 hectares dédié à la nature en plein centre bourg

Le Clos Broquereau, acquis par la mairie il y a quelques mois, poursuit sa transformation et peut déjà accueillir le public.

En février, 80 arbres ont été plantés : 70 le long de l'allée principale et 10 isolés. 5 massifs ont été créés : 1 avec des arbustes, 2 avec des jeunes pousses d'arbres pour créer des mini-forêts et 2 sont laissés en pousse spontanée sans intervention humaine ultérieure.

Avant l'été, les allées en calcaire seront terminées sauf la couche de finition, des modelés de terre végétale animeront le parc et une aire de stationnement en dalles engazonnées (30 places dont 2 PMR) sera implantée rue Thibaudau. Les pierres du vieux mur seront réutilisées pour réaliser, au fond du parking, un mur en gabion.

À l'automne 2022, 2 haies de 3 m de large seront plantées le long de la clôture de l'APSA et des maisons de la rue Bernard Champalou. Les enfants des écoles et les Neuvilleois seront invités à participer à ces plantations.

Enfin, un nouveau site d'écopâturage verra le jour, toujours en partenariat avec Le Champs des Possibles.

Ce parc a pour vocation de favoriser la biodiversité en ville. Des espaces seront notamment laissés à la nature.



- Un nouveau massif rue Bangoura Moridé

Le service municipal des espaces verts continue à « verdier » les différents quartiers de Neuville. C'est le cas par exemple à la patte d'oie rue Bangoura Moridé qui accueillait une ancienne fontaine. Cet espace a été entièrement refait avec un massif comportant du lierre (Hedera) et un paillage BRF pour limiter l'entretien et l'arrosage.



- Plantation d'une mini forêt

En partenariat avec Résilience Urbaine, les Neuillois et les enfants ont été invités le 16 mars 2022 à planter des arbres pour constituer une mini forêt à l'angle rue du Clos du Haut-Poitou et de la rue Général Chemineau. Ce projet devrait apporter de nombreux bienfaits aux riverains et améliorer leur qualité de vie, notamment avec un rafraîchissement et une amélioration de la qualité de l'air, une diminution des pollutions sonores, et le développement de la biodiversité locale. Des projets de ce type sont prévus ultérieurement dans d'autres quartiers de Neuville.



Bancs réalisés par la scierie Martial Triffault à partir de billes de chênes abattus dans la Clos Broquereau.



- Signature de la Déclaration des Droits de l'Arbre

La mairie s'est engagée depuis plusieurs années à développer le nombre d'arbres présents sur la commune et à préserver au mieux les milieux dans lesquels ils évoluent. Dans cette optique, elle vient de signer la Déclaration des Droits de l'Arbre, élaborée par l'Association A.R.B.R.E.S. qui rappelle que l'arbre est un être vivant sensible aux modifications de son environnement, qui doit être respecté en tant que tel. Ce texte a pour vocation de changer le regard et le comportement des hommes, de leur faire prendre conscience du rôle déterminant des arbres au quotidien et pour le futur, en ouvrant la voie à une modification rapide de la législation au niveau national.

- Recrutement d'un VTA

La commune de Neuville s'est portée candidate pour recruter un volontaire territorial en administration (VTA) afin d'accélérer la mise en place de ses projets de développement durable. Ce type de contrat, qui s'adresse à un jeune diplômé (à partir de bac + 2) souhaitant travailler dans une collectivité territoriale rurale le temps d'une mission de 12 à 18 mois, est partiellement financé par l'État. La nouvelle recrue est attendue courant avril.

Gestion des déchets

- Tous concernés !

Si la question de la gestion des déchets est du ressort de la Communauté de communes du Haut-Poitou, c'est aussi l'affaire de tous ! Nous sommes tous concernés, et tous responsables ! Alors que les incivilités se multiplient, voici un rappel des bons réflexes à avoir et des interdits.

- Stop aux dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont interdits et passibles de poursuites pénales avec des amendes allant de 135 à 1 500 euros ! Cela concerne non seulement les dépôts dans les chemins ruraux mais aussi les cartons qui doivent obligatoirement être déposés en déchetterie et non aux pieds des containers de tri. Les policiers municipaux restent très vigilants sur ce sujet.



- Avoir les bons réflexes

Pour rappel :

- les containers de poubelles ne sont à sortir que la veille du ramassage à partir de 18h et doivent être rentrés le jour même de la collecte pour ne pas encombrer les trottoirs.

- il est interdit de déposer des déchets aux pieds de containers de poubelles même s'ils sont pleins ! Y compris pour les containers de verre. Ils peuvent attirer les animaux et entraîner des désordres sanitaires. Les déchets doivent être conservés jusqu'à la prochaine collecte.

- tout ce qui n'est pas accepté dans les poubelles de tri ou d'ordures ménagères doit être déposé en déchetterie (batteries, peintures, produits chimiques, cartons...). Il n'y a pas de collecte d'encombrants.

- Participer aux opérations citoyennes

Plusieurs initiatives de nettoyage de l'espace public sont organisées chaque année pour ramasser les déchets. N'hésitez pas à venir participer pour améliorer notre cadre de vie et partager un moment convivial en famille ou entre amis.

- Composter les déchets

En collaboration avec la Communauté de communes, qui propose d'ores et déjà des composteurs individuels aux Neuvilleois, des projets de composteurs collectifs vont voir le jour prochainement. Ces composteurs permettront aux Neuvilleois qui n'ont pas la possibilité de posséder un composteur individuel, de déposer leurs déchets de cuisine ou de jardin pour alléger leur poubelle d'ordures ménagères afin de se préparer à la taxe incitative.

- Bientôt une taxe supplémentaire

Si le planning de la mise en place d'une taxe incitative pour les particuliers n'est pas encore fixé, une redevance spéciale à destination des entreprises et des collectivités va d'ores et déjà entrer en vigueur au 2^e semestre 2022. Cette redevance doit inciter les plus gros établissements à trier leurs déchets. Pour la mairie, cela implique de mettre en place dès cette année des poubelles de tri dans tous les lieux publics (salle des fêtes, Espace Jean Dousset, Majestic...) et de travailler avec les associations et les particuliers locataires pour respecter cet engagement de tri des déchets. La mairie a de son côté déjà anticipé en mettant en place plusieurs actions de réduction des déchets comme par exemple la démarche zéro déchet pour ses réceptions. Fini les nappes jetables et les gâteaux emballés !

Prise en compte du bien-être animal

Parce que l'animal, quel qu'il soit, ressent des besoins mais également des attentes, la mairie se préoccupe du bien-être des animaux de la commune. Un chenil a ainsi été créé pour accueillir les animaux errants dans de bonnes conditions le temps de rechercher leurs propriétaires. Attention : il ne s'agit pas d'un refuge (pas d'adoption possible).

Des trappages pour stériliser les chats errants sont réalisés toutes les semaines grâce à un partenariat avec la vétérinaire de Neuville. Ces chats sont ensuite remis sur site et nourris par l'association les Aristochats ou des particuliers bénévoles.

Un projet d'adhésion à l'opération « Un refuge pour les chauves-souris » qui implique pour la collectivité de mettre en place des actions pour préserver ces petits mammifères est en cours. Cette opération permettra de protéger ces animaux qui ont un rôle important dans la biodiversité. Il est également étudié plusieurs solutions alternatives notamment de prévention pour la gestion des pigeons en ville. Avec prochainement l'intervention d'un fauconnier.

ÉLECTIONS 2022

Les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin 2022.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du jour du scrutin,
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Où et comment s'inscrire ? En se rendant à la mairie de Neuville-de-Poitou, durant les horaires d'ouverture muni(e) d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et d'un formulaire Cerfa n°12669*02 dûment rempli.

OU

En s'inscrivant en ligne, gratuitement, sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr), rubrique « Services en ligne » > S'inscrire sur les listes électorales

Suis-je déjà inscrit(e) sur une liste électorale ?

Il est possible de vérifier son inscription sur une liste électorale, connaître sa commune d'inscription et obtenir une attestation à l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Vous avez jusqu'au 4 mai par internet et 6 mai en mairie 2022 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Pour tous renseignements, contactez la mairie au 05 49 51 20 44 ou accueil@neuvilledepoitou.fr.

STYL'FM, VOTRE RADIO ASSOCIATIVE LOCALE

Une radio rurale rayonnante.

Véritable média de proximité, la radio Styl'fm rayonne depuis près de 25 ans sur le territoire du Haut-Poitou et du Loudunais grâce à ses deux fréquences...

Une radio réactive et attentive.

Toujours informée des événements locaux, toujours prête à agir en faveur des acteurs locaux et forte d'initiatives au service de la mise en valeur du territoire.

Une radio indépendante et ouverte à tous.

Faisant preuve d'une grande ouverture d'esprit, la radio aux couleurs éclectiques Styl'fm a à cœur de garantir la liberté d'expression, dans le respect et la bienveillance.

Une radio aux moyens humains polyvalents.

Le plus grand souhait de la radio Styl'fm et ses administrateurs est sans doute que son existence fasse écho à la vie du territoire sur lequel elle émet et même au-delà. Une équipe polyvalente, un partage des connaissances et des ressources de chacun qui conduit à une véritable richesse de ses programmes de diffusion.

Une radio ambitieuse pour ses auditeurs.

Réfléchir pour et avec les gens qui la font exister et rayonner, c'est primordial pour Styl'fm. De nombreux projets sont nés et d'autres naîtront grâce à un échange important avec les auditeurs.

Après deux années compliquées, l'équipe de Styl'fm reprend peu à peu une activité radiophonique aussi riche et dynamique qu'avant la crise sanitaire, et insiste sur l'importance pour chacun de connaître et de profiter de notre présence sur le territoire, nous sommes pour vous, associations et acteurs locaux, un support de communication indéniable, à votre disposition !

Si vous souhaitez devenir bénévole à la radio et/ou animer votre propre émission musicale ou culture, n'hésitez pas !

Radio Styl'fm

Directeur d'antenne :
Emmanuel Thoreau
3 place Aristide Briand
86170 Neuville-de-Poitou
05 49 51 13 14



ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'

Qu'est-ce que France Rénov' ? France Rénov' c'est votre nouveau service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'État avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). En 2022, un numéro unique pour toutes vos questions autour de la rénovation de l'habitat contactez gratuitement votre Espace Conseil France Rénov' local au 05 49 61 61 91. Ce service public est à votre disposition, pour faciliter votre réflexion, vous aider à construire votre programme de travaux et vous renseigner sur les aides financières mobilisables. Votre Espace Conseil France Rénov' (anciennement appelé Espace Conseil FAIRE) est présent pour vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet afin de vous aider à obtenir un logement plus confortable et plus économe. Portés localement par l'association SOLIHA Vienne, des conseillers France Rénov' sont présents sur le territoire de votre communauté de communes et vous accueillent lors de permanences sur rendez-vous (planning disponible en mairie). Ce service public vous permet de bénéficier de conseils neutres gratuits et indépendants. Ce service public est piloté par l'Anah et est financé par le Programme SARE, la Région Nouvelle-Aquitaine et votre communauté de communes.

Permanences à Neuville-de-Poitou (uniquement sur rendez-vous) de 14h à 17h.

Centre social intercommunal - 19 bd Jules Ferry :
mercredi 18 mai - 15 juin - 20 juillet - 17 août - 21 septembre - 19 octobre - 16 novembre - 21 décembre

MON ESPACE SANTÉ.

Vous avez la main sur votre santé.

Mon espace santé est un service numérique personnel et sécurisé, proposé par l'Assurance Maladie et le Ministère de la Santé, qui vous permet de participer au suivi et à la préservation de votre santé. Il s'agit d'un espace numérique où vous pouvez enregistrer vous-même toutes les informations de santé utiles et les partager avec vos professionnels de santé. Ils pourront aussi y enregistrer des documents et des informations, si vous leur en donnez l'autorisation. Au-delà de votre dossier médical, vous pourrez retrouver dans cet espace personnel une messagerie sécurisée pour échanger avec les professionnels de santé, et à terme à un agenda médical ainsi qu'un catalogue de services et d'applications référencés par les pouvoirs publics.

Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone Mon espace santé vous permet de garder ainsi à portée de main tout ce dont vous avez besoin pour votre suivi médical.

Dès la naissance, tout le monde, quel que soit son régime d'assurance maladie pourra bénéficier de ce nouveau service, les salariés, les travailleurs indépendants, les étudiants, les agriculteurs...



Pour les protéger, faites-les identifier

Identification de l'animal
14 avril 2011 - 12/12/2021
Identification de l'animal
14 avril 2011 - 12/12/2021
Identification de l'animal
14 avril 2011 - 12/12/2021

Plus qu'une obligation légale en France, l'identification est la première étape dans la vie de votre chien, de votre chat ou de votre furet.

Faire identifier votre animal de compagnie est une démarche utile qui contribue à sa protection.

Parlez-en à votre vétérinaire. Plus d'informations sur Identifier-mon-animal.fr



La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !

Couple de chats
Gestation : 60 - 66 jours

1^{ère} année
12 chats

2^{ème} année
144 chats

3^{ème} année
1 728 chats

4^{ème} année
20 736 chats

Plus d'informations sur Identifier-mon-animal.fr

En partenariat avec le CLAPAV : Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires

FÊTE DE LA MUSIQUE

Mardi 21 juin à 19h Place Joffre

FÊTE NATIONALE

13 juillet concours de pétanque, bal, concert et feu d'artifice.

14 juillet commémoration

NEUVIL'EN JAZZ

Du 21 au 23 juillet

Parmi les formations invitées, le Groupe Vintage Big band

Cette formation réunit les plus grands Musiciens de Jazz en France dont Fabien MARY, Thomas SAVY, David SAUZAIS, Jerry EDWARD, Yoni ZELNIC, Florent GAC, Andrea MICHELUTTI et bien d'autres. Ils seront 18 musiciens sur la scène du **vendredi 22 Juillet. à 21h30**

Pour plus d'informations :

www.neuvilenjazzfestival.com



NEUVIL'EN JEUX

Pour la troisième édition, nous vous donnons rendez-vous les **26, 27 et 28 août** pour trois jours d'animations, au jardin public. Musique, sports, loisirs créatifs, cinéma, théâtre...

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 3 septembre de 10h à 17h au jardin public



Le Groupe Vintage Big band



MENUISERIES NAUDON MATHE

Fenêtres
Portes
Volets
Portails

Portes de Garage
Escaliers

Fabrication & Pose

Bois - PVC - Aluminium - Mixte









05 49 18 90 34

www.naudon-mathe.fr

**52 Rue Robert Schuman
86170 Neuville de Poitou**

MAISON RENAUD

Boulangerie - Pâtisserie - Chocolaterie

NEUVILLE - 21 place Joffre - Tél. 05 49 51 21 69
LINIERS (Champigny en Rochereau) Place Jean Pichard - Tél. 05 49 50 35 10

CUISSON TOUTE LA JOURNÉE

Fermé dimanche après-midi et mardi toute la journée




UNION EUROPÉENNE
PAYSANNE

 [Boulangerie Patisserie Renaud](https://www.facebook.com/BoulangeriePatisserieRenaud)
 gs.renaud@orange.fr

L'HUILERIE DE NEUVILLE

inspire vos papilles depuis 1850

www.huilerie-de-neuville.com
info@huilerie-de-neuville.com

Tél. 05 49 51 20 16

Neuville-de-Poitou à 15 mn de Poitiers - Ouvert de 9h à 18h30 du mardi au samedi



Tart Pizz

PIZZAS A EMPORTER
SALADERIE BURGERS

09.53.57.38.18

13 place Joffre
86170 Neuville du poitou
www.facebook.com/tartopizz

OUVERT

Du Mardi au Dimanche : 11h00-14h00/18h00-21h30
Fermé le Lundi

Annie Boussiquet

Flours d'Arômes

7, route de Clan
NEUVILLE-DE-POITOU

05 49 51 10 54



Épicerie fine
ÉPICES
SALÉ / SUCRÉ
THÉS DAMMANN...
floursdaromes.com

Fleuriste
FLEURS - PLANTES
CADEAUX FLORAUX
ARTICLES FUNÉRAIRES
floursdaromes.fr

Caviste
RHUM - WHISKY
VINS
LIQUEURS
caviste.floursdaromes.fr

PictaVino
VINS • BIÈRES • SPIRITUEUX
1, boulevard Gambetta
86170 Neuville de Poitou
Tél. 05 16 83 24 20
Pictavino86@gmail.com




Reste à charge 0 € accessible à tous

- téléconsultation
- appui psychologique
- aide-ménagère à domicile

- 10%

Allianz
Guillaume LÉLOUP
Châtelleraut - Jarnay-Margny - Neuville - Lencolre

VOTRE PARTENAIRE LOCAL
3 place du Maréchal Joffre
86170 NEUVILLE-de-POITOU
05 49 54 49 92

* voir conditions en agence

Les Bijouteries
COUVRAT-CAILLÉ
CHÂTELLERAULT | LOUDUN | NEUVILLE
www.bijouterie-couvrat-caille.fr




ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'étude de filière d'assainissement

Permet de mettre en place un système d'assainissement adapté à la charge polluante, au terrain et aux normes réglementaires.

- Devis gratuit en 24 h
- Rapport au maximum 10 jours après l'intervention sur le terrain
- Nombreuses références (15 ans d'expérience, 150 études/an)
- Garantie décennale

nca
environnement

05 49 00 43 24
etude.parcelle@nca.fr

ALIMENTATION GÉNÉRALE

COOP

Services : livraison à domicile, produits Bio en vrac : (vin, huile, hygiène...).

Ouvert du lundi au samedi : 8h-13h / 15h-20h - Dimanche : 9h-13h / 17h-20h
2 rue Victor Hugo 86170 NEUVILLE-DE-POITOU - 05 49 43 20 51

RENAULT AMP NEUVILLE

Pierre MOHEN, Agent

- Vente de véhicules Neufs et Occasions
- Réparations toutes marques • Mécanique Tôlerie - Peinture
- Climatisation • Réparation et remplacement Pare-brise

4, bd Gambetta - 86170 Neuville-de-Poitou
05 49 51 20 70 - garage.ampneuville@orange.fr




PEUGEOT NDP Automobiles
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
VENTE NEUFS ET OCCASIONS
TOUTES MARQUES
11, allée de Saumur - 86170 NEUVILLE-DE-POITOU
05 49 51 20 65




point S
Pas de stress, il y a point S!

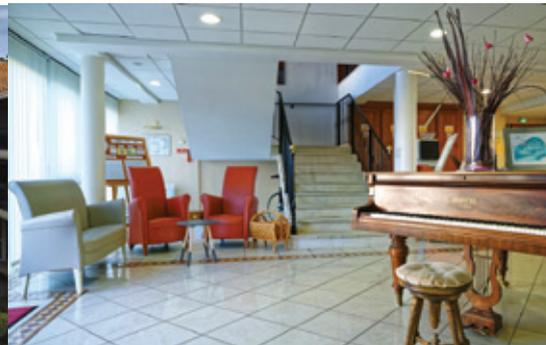
Pneumatiques • Géométrie
Mécanique générale
Tourisme • 4x4
Agricoles
Professionnels

avec ou sans RDV points.fr

NEUVIL'PNEUS - 1, rue de la Drouille 86170 Neuville-de-Poitou - 05 49 51 25 86

RÉSIDENCE RETRAITE MÉDICALISÉE EHPAD « LES JARDINS DE CHARLOTTE » A Neuville-de-Poitou

La Résidence **Les Jardins de Charlotte** accueille les personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie



UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS AÎNÉS

- Des appartements : du studio au T3 individuels ou pour couple
- Confort hôtelier et restauration gourmande, confectionnée sur place et servie dans notre restaurant
- Une ambiance chaleureuse, avec des animations et activités thérapeutiques régulières

DES ÉQUIPES ATTENTIONNÉES POUR PRENDRE SOIN DE VOUS

- Séjours permanents, séjours temporaires et courts séjours



la vie continue avec nous

24, rue des Lilas 86170 NEUVILLE-DE-POITOU
05 49 36 09 02 - lesjardinsdecharlotte@orpea.net
Contact : Laurence VASLIN, Directrice

Gedimat

Terrasson



Gedimat à votre service !

Pose TVA 10% Partenaire artisans

CONSEIL • CONCEPT 3D IMAGE
• RENDEZ-VOUS • LIVRAISON



Gedimat, N°1 de sa catégorie
Enquête indépendante réalisée
auprès de 20 000 consommateurs

2020 & 2021
PALMARÈS FRANCE Capital
MEILLEURE ENSEIGNE
QUALITÉ DE SERVICE



► VIVONNE 05 49 43 40 69 ► VOILLÉ 05 49 50 49 50 ► GENCAY 05 45 59 46 44

contact.terrasson@gedimat.fr - www.gedimat.fr

SUPER U

NEUVILLE-DE-POITOU

courses **U** .com

**TOUTES VOS
COURSES
DU QUOTIDIEN**

*Faire encore plus
pour vous !*

AU MÊME PRIX
QU'EN MAGASIN !

location **U** location

www.superu-neuvilledepoitou.com